

**SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau du Comité Syndical
séance du 17 mars 2005

Objet de délibération :
Avis du Syndicat Mixte à l'égard du
projet de révision simplifiée du PLU de
Poncin

Sont présents 14 membres sur 18 convoqués le 11 mars 2005,

Sont excusés :

Messieurs BOUCHON (C.C. de la vallée de l'Albarine) PAUCOD (C.C. Dombes, Bresse, Sud Revermont) et
PIRALLA (C.C. de la Plaine de l'Ain)

- Le Président fait part de la sollicitation de l'avis du Syndicat Mixte par la commune de Poncin dans le cadre de la révision simplifiée de son PLU et dont un exemplaire a été reçu par les services du syndicat mixte le 02 mars 2005.

- Le Président indique que la révision est motivée par le souhait de la municipalité d'inscrire en zone agricole des terrains qui étaient précédemment naturels.

Cette évolution du zonage permettra l'installation d'un exploitant agricole sur le hameau de l'Allement. Cette nouvelle installation renforcera la production laitière du secteur et, en conséquence, l'activité de la fromagerie implantée sur la commune tout en contribuant à maîtriser l'extension des zones de friches.

- Il indique que le projet a fait l'objet d'une lecture par les services du Syndicat Mixte et n'appelle aucune remarque particulière.

Arguant du fait que la révision s'inscrit dans l'esprit du SCOT BUCOPA et ne remet pas en cause l'économie générale du PLU,

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,**

SE PRONONCE en faveur du projet de PLU révisé de la commune de Poncin.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

Le Président,